

Sur critères et visite pré-vaccinale



CAMPAGNE VACCINALE CONTRE LA COVID AIRBUS HELICOPTERS MARIGNANE

Où ?	Service de Santé au Travail	Centre de Santé CSE
Pourquoi ?	Les nouvelles consignes gouvernementales permettent désormais aux médecins du travail de vacciner les salariés éligibles contre la Covid-19. La médecine du travail s'est organisée pour mener à bien cette mission au sein de l'établissement d'AH Marignane.	Le Centre de Santé du CSE Airbus Helicopters Marignane, suite à la sollicitation de la Direction Générale de la Santé, s'est porté volontaire auprès de l'ARS, via son pharmacien référent, pour vacciner contre la Covid.
Qui ?	Tout salarié Airbus (badge bleu), respectant les critères, contacté pour effectuer une visite avec le médecin du travail de son secteur.	Tout patient, respectant les critères, ayant pris rendez-vous avec son médecin traitant au centre de santé.
Critères à respecter	<ul style="list-style-type: none"> - Etre volontaire - Etre âgé de 50 à 64 ans - Avec comorbidités 	
Quand ?	Semaine 10	Semaine 11
Comment ?	Les 3 médecins du travail ont pour l'heure reçu 10 doses chacun. Chaque médecin contactera les salariés Airbus les plus vulnérables (définition gouvernementale : liste HAS) pour déterminer la pertinence d'une vaccination.	Le centre de santé a reçu 30 doses qui seront attribuées par les médecins traitants suite aux visites pré-vaccinales. Prenez rendez-vous : en appelant le secrétariat au 0442858531 choix 2.
Précision	Pour des raisons de secret médical, l'employeur ne sera pas informé des noms des personnes vaccinées, ni de celles qui pourraient refuser la vaccination. Le vaccin n'est pas obligatoire : il faut donner son accord (consentement).	

La CFE-CGC...

Soutien le lancement de cette campagne de vaccination sur la base du volontariat afin de réduire les risques de développer des formes graves face à la Covid. Ce sont les principes même de prévention des conditions de santé et de sécurité au travail.

La participation conjointe entre le SST et le Centre de Santé du CSE reste un bénéfice pour les salariés comme les patients qui le souhaitent.